

**LIAISONS
SOCIALES**

LUNDI 30 JANVIER 2012

De 9h00 à 17h30

Le Pavillon Dauphine,
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny,
Paris 16^{ème}

J
S
11



Conférence
d'actualité

12

*Le rendez-vous
incontournable*

Jurisprudence sociale 2011

Les principaux arrêts

En partenariat avec :



FRESHFIELDS BRUCKHAUS DERINGER

Jurisprudence sociale 2011

Les principaux arrêts

*Sous la présidence de de Marie-France MAZARS,
conseiller doyen de la chambre sociale de la Cour de cassation*

AVEC LES INTERVENTIONS DE :

Paul-Henri ANTONMATTEI, professeur à la faculté de droit de Montpellier,
président de la Conférence des Doyens

Gilles BELIER, ancien associé au cabinet Freshfields Bruckhaus Deringer,
vice-président du COE, membre du haut Conseil du Dialogue Social

Aurélie CORMIER LE GOFF, avocat au cabinet Freshfields Bruckhaus Deringer

Françoise FAVENNEC-HERY, professeur à l'université de Paris II

Marie-France MAZARS, conseiller doyen de la chambre sociale
de la Cour de cassation



*L'ouvrage « Droit du travail : les arrêts décisifs 2010-2011 » de Sandra LAPORTE
(Éditions Liaisons, septembre 2011) sera offert à tous les participants.*

Lundi 30 janvier 2012 · de 9h00 à 17h30 · **Accueil café dès 8h30**
LE PAVILLON DAUPHINE · PLACE DU MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY · **PARIS 16^{ÈME}**

PROGRAMME :

• CONTRATS PRÉCAIRES

- Cas de recours et renouvellement du CDD

• FORMATION DU CONTRAT DE TRAVAIL

- Période d'essai
- Prêt de main d'œuvre illicite

• TEMPS DE TRAVAIL ET CONGÉS

- Forfait-jours : le recadrage de la Cour de cassation
- Modulation du temps de travail
- Travail dominical/Modification du contrat
- Heures supplémentaires

• RÉMUNÉRATIONS ET ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

- Égalité de traitement/Accords collectifs/ Avantages catégoriels : le point sur les arrêts marquants
- Différence de traitement entre établissements/ Justification
- Rémunération variable
- Évaluation du salarié
- Changement d'affectation/Perte d'une prime

• SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

- Harcèlement moral et sexuel
- Obligation de sécurité de résultat/Prévention
- Obligation de prudence pour le salarié/Pouvoir disciplinaire

• LIBERTÉS

- Discrimination : toute l'actualité
- Vidéosurveillance/Mode de preuve
- Utilisation de la messagerie professionnelle/ Liberté d'expression
- Connexions Internet/Portable professionnel

• CLAUSES DU CONTRAT

- Clause de non-concurrence
- Clause de conscience

• DROIT DISCIPLINAIRE

- Rétrogradation/Obligation d'information
- Avertissement/Entretien préalable

• CONFLITS COLLECTIFS

- Occupation des locaux
- Remplacement de salariés grévistes/Intérimaires

• LICENCIEMENT PERSONNEL

- Motivation de la lettre de licenciement
- Entretien préalable
- Mise à disposition à l'étranger/Reclassement
- Validité de la délégation du pouvoir de licencier
- Protection de la maternité
- Licenciement d'un salarié malade

• LICENCIEMENT ÉCONOMIQUE

- Cessation d'activité/Fermeture d'une filiale
- Baisse d'activité/Motivation de la lettre de licenciement
- Articulation rupture conventionnelle/PSE

• AUTRES RUPTURES

- Prise d'acte de la rupture
- Résiliation judiciaire/Régime d'indemnisation

• ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES, REPRÉSENTATIVITÉ ET DÉSIGNATION SYNDICALE

- Présomption transitoire de représentativité
- Désaffiliation/Réaffiliation
- Protocole d'accord préélectoral
- Périmètre de désignation DS/RSS
- Délai de contestation des élections
- Liste de candidats
- Salariés mis à disposition
- Syndicats catégoriels
- Vote électronique

REPRÉSENTATION DU PERSONNEL

- Entretien d'évaluation/Mention du mandat
- Tracts syndicaux/Contenu et diffusion
- CHSCT/Délai de contestation d'une expertise

• SALARIÉS PROTÉGÉS

- Mandat extérieur/Information vis-à-vis de l'employeur

• STATUT COLLECTIF

- Dénonciation/Mise en cause
- Valeur hiérarchique des accords collectifs

A retourner par fax au 01 76 73 49 09 ou par courrier à : Liaisons Sociales Formation - Case Postale 7117
 Wolters Kluwer France L, rue Eugène et Armand Peugeot - 92856 Rueil-Malmaison cedex
 Pour nous contacter : Tél : 01 76 73 30 30 - Fax : 01 76 73 49 09
 Courriel : liaisonsformation@liaisons-sociales.com
 Convention de formation : numéro de déclaration d'activité 11 92 15559 92

Oui, je souhaite m'inscrire à la **CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ** du lundi 30 janvier 2012 sur le thème

« Jurisprudence sociale 2011 - Les principaux arrêts » au prix de : 860 €^{HT}, soit 1028,56 € ^{TTC}.



002620 042

Numéro de client : | | | | | | | | | |

Raison sociale : _____

Mme Mlle M

Nom : _____

Prénom : _____

Fonction : _____

Adresse : _____

Code Postal : | | | | | | | | Ville : _____

Tél. : _____

Fax : _____

E-mail : _____

A réception de votre bulletin de participation, une confirmation et une convention de formation vous seront adressées par retour de courrier. A l'issue de la formation, une attestation de présence et la facture correspondante vous seront délivrées. Pour être prises en compte, les annulations d'inscription doivent nous être communiquées par écrit au plus tard le 20 janvier 2012. A défaut la formation sera facturée séparément.

Facture à établir précisément à :

(Pour toutes inscriptions facturées à un OPCa ou tout autre organisme collecteur, un accord de prise en charge écrit doit nous parvenir avant la date de la conférence.)

Raison sociale : _____

Service ou contact : _____

Adresse : _____

Code Postal : | | | | | | | | Ville : _____

Fait à : _____ Le : ____ / ____ / ____

Cachet et signature obligatoires :

La signature du président bon de commande emporte adhésion des CGV dont le client reconnaît avoir pris connaissance sur notre site : www.wkfr.fr

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour toute demande, adressez-vous à : WOLTERS KLUWER FRANCE SAS Direction Commerciale - Case Postale 408 L, rue Eugène et Armand Peugeot - 92856 Rueil-Malmaison cedex. Wolters Kluwer France SAS au capital de 500 000 000 € - TVA FR 55 480 081 506 - SIREN 480 081 506 RCS Nanterre.